

**Présenté à
Municipalité de Kamouraska**

**Projet de concertation
*Signalisations à Kamouraska***

**Présenté par
Benoit Randall
Agent de développement**

octobre 2015



Table des matières

Mise en contexte	3
Présentation du projet	4
Précision sur ce qui est sous-entendu par <i>signalisation</i>	4
Étapes de réalisation – version préliminaire	5
Échéancier	6



Mise en contexte

En analysant attentivement le plan d'action du plan de développement de la municipalité, une thématique revient plusieurs fois et sous différents objectifs. En effet, dans le *volet touristique*, il est possible d'y voir les objectifs *améliorer l'accueil* et *assurer une meilleure promotion*. Pour réaliser ces objectifs, quelques moyens/actions sont proposés: *réaliser un plan intégré de circulation sur l'avenue LeBlanc, répondre aux besoins de stationnements durant la haute saison, favoriser l'accès aux aires de services publics..., concerter les commerçants pour des initiatives communes (promotion, forfaits...), refaire le panneau municipal en bordure de l'autoroute 20 et créer ou refaire les panneaux d'accueil de la municipalité aux entrées est, ouest et sud*. Tous ces moyens/actions ont en commun la signalisation à Kamouraska. Bien entendu, la signalisation ne se résume pas uniquement à un panneau et elle peut se décliner en une multitude d'idées et d'actions. C'est le cas notamment dans la Politique familiale de Kamouraska. On y retrouve un objectif qui veut *développer un plan de circulation sécuritaire en période d'achalandage touristique pour une cohabitation harmonieuse*.

D'ailleurs, pour donner suite à un récent sondage de Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska, la signalisation est mentionnée comme un projet qui devrait être entamé prochainement par l'organisme.

Ainsi, depuis quelques années, la signalisation à Kamouraska fait partie de nombreuses discussions. Un document de travail de 1995 étudiait justement les possibilités et les avenues possibles pour la signalisation à Kamouraska. Depuis, plusieurs tentatives ont été commencées ici et là, sans grand changement ni aboutissement. Il y a eu des projets de tous les horizons, souvent réalisés en solo, et en silo, avec un grand manque de consultation. Toutefois, le point qui les rallie tous, c'est le désir de réaliser un changement efficace et notable. Ce projet peut être très rassembleur au sein de la communauté et porteur d'un sentiment de fierté et d'appartenance à Kamouraska.



Cela dit, actuellement, le plan de développement de la municipalité, mis en œuvre par Développement de Kamouraska, le Partenariat des gens d'affaires et la Politique familiale de Kamouraska s'entendent tous pour dire que la signalisation, en son sens large, représente un projet dont le potentiel est important pour Kamouraska.

Présentation du projet

Dans sa version la plus préliminaire, le projet de *Signalisations à Kamouraska* ne doit pas tenir compte uniquement des besoins des commerçants et des intervenants touristiques. Il doit répondre aux besoins de toute la population de Kamouraska. C'est pour cette raison qu'il serait préférable que l'initiative soit coordonnée par une ressource impartiale, provenant de la municipalité, dont l'objectif est de répondre au mieux-être collectif. L'agent de développement, par son mandat et son positionnement, serait le coordonnateur du projet.

Le projet de *Signalisations à Kamouraska* doit être inclusif envers tous les secteurs. Un bon développement touristique passe d'abord par l'acceptabilité de la collectivité d'accueil. Les citoyens, fortement consultés, agiront ensuite comme ambassadeur de Kamouraska auprès des touristes et voyageurs, l'autre public cible dans ce projet.

Précision sur ce qui est sous-entendu par *signalisation*

Le projet *Signalisations à Kamouraska* peut se décliner en une multitude de projets dont le tronc commun est la signalisation au sens propre, c'est-à-dire l'affichage dans le but de véhiculer un message. Bien entendu, il n'est pas question d'établir maintenant tout ce qui serait inclus dans le projet, mais en voici quelques exemples.

Le projet de signalisation pourrait se décliner par des actions telles que :

- Repenser le panneau touristique sur l'autoroute 20 en direction est et direction ouest (non existant);
- Rafraîchir et repenser les panneaux d'accueil des entrées est-ouest et sud (non existant);



- Créer une signalisation dans le village pour indiquer les accès au fleuve, les parcs, les stationnements, les commerces, les institutions et autres éléments importants. Bien considérer les intentions de la MRC et du projet accès au fleuve quant à la signalisation;
- réaliser des actions précises pour inciter les touristes à se déplacer davantage à pied dans la municipalité à l'extérieur de la zone de fréquentation importante (exemple : aménagement d'un espace public à l'extérieur de la zone cible)

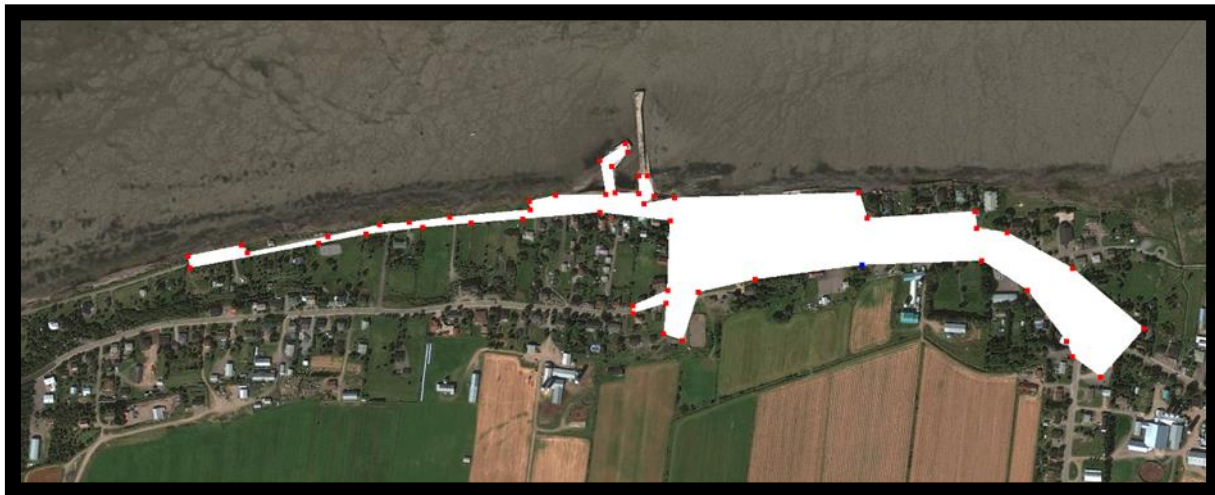


Figure 1: zone de fréquentation importante

Étapes de réalisation – version préliminaire

Voici une liste non exhaustive des étapes de réalisation.

- Avoir le mandat du conseil municipal avant de débiter;
- Annoncer le projet aux organismes présents à Kamouraska;
- Mise sur pied d'un comité de travail avec des bénévoles issus des organismes locaux (Conseil municipal, PGA, Comité famille, Développement de Kamouraska). Un nombre de 5 ou 6 bénévoles en plus de l'agent de développement serait l'idéal;
- Tenir quelques rencontres de travail;
- Tenir une consultation publique pour accentuer le sentiment d'appartenance au sein de la population et noter les propositions et préoccupations des citoyens;

- En comité de travail, établir un plan d'action pour la signalisation à Kamouraska et tout ce que cela impliquera (montage financier du projet, recherche de partenaires, trouver une signature graphique à Kamouraska, etc.);
- Réaliser le plan d'action avec les partenaires.

Échéancier

Il est encore trop tôt pour préciser l'échéancier du projet. Cependant, si tout se déroule convenablement, il pourrait débuter dès novembre par la mise en place du comité de travail. Par la suite, le projet se préciserait avec les bénévoles en élaborant le plan de travail.

Il faut prévoir que des actions pourront être réalisées dès l'été 2016. Quelques actions sont très mineures et demandent peu d'efforts. Par contre, il faut prévoir que certains projets seront de plus longues durées, le budget ou les autorisations n'étant pas de même nature.